

FIRST AFRIQUE

HEBDO N°0437 du 18 au 24 Déc 2023

Magazine

COOPÉRATION MILITAIRE LE BÉNIN ET LA BELGIQUE EVALUENT LEUR PARTENARIAT



COOPERATION BILATERALE

LE BENIN ET LE MAROC TOUJOURS EN PHASE

SIGNATURE DE CONVENTION AVEC LA HAAC

**FIRST AFRIQUE TV
OFFICIALISE SON EXISTANCE AU BÉNIN**

LE BÉNIN ET LA BELGIQUE EVALUENT LEUR PARTENARIAT



Il y a quelques jours, le chef d'état-major belge, l'Amiral Michel Hofman, a effectué une visite de travail au Bénin. Avec son homologue béninois, le Général de brigade Fructueux Gbaguidi, ils ont passé en revue la coopération militaire entre les deux pays.

C'est avec les honneurs militaires que le chef de la défense belge a été reçu à l'Etat-major général des armées béninoises à Cotonou.

Ce même jeudi 14 décembre 2023, il y a eu un tête-à-tête entre l'Amiral Hofman et le Général Gbaguidi.

Cette visite traditionnelle illustre la bonne santé du partenariat militaire bénino-belge. « **Ça fait déjà plus de 20 ans que la Belgique et le Bénin coopèrent au niveau militaire. Et cette durée est une illustration de la solidité de ce partenariat** », a rappelé Michel Hofman.

Ce vieil engagement

renouvelé de la Belgique dénote aussi de la confiance et la détermination qu'affiche le Bénin. « **Si la Belgique continue d'investir au Bénin, c'est parce qu'elle croit au succès de ce partenariat. Tous les ans, nous avons de nouveaux programmes qui permettent d'accroître ce partenariat** », a expliqué le chef de l'armée belge. La Belgique promet rester aux côtés du Bénin dans sa lutte contre le terrorisme.

« **Nous allons continuer**

à renforcer les capacités béninoises pour faire en sorte que dans le Nord-Bénin, l'insécurité ne se propage pas », a-t-il rassuré.

À en croire le chef d'Etat-major des Armées béninoises, la relation militaire entre le Bénin et la Belgique a un impact positif dans la lutte contre le terrorisme. « **Le partenariat avec la Belgique permet de mettre en place un bouclier contre le terrorisme et de sécuriser notre pays** », a confirmé le Général

LE BÉNIN ET LA BELGIQUE EVALUENT LEUR PARTENARIAT

Fructueux Gbaguidi.

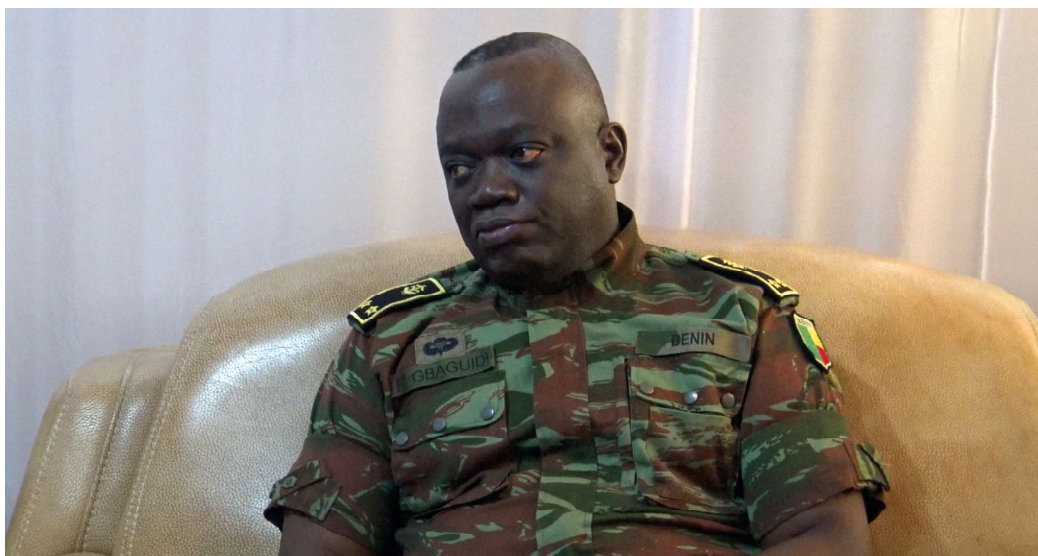
Pour lui, l'appui belge contribue à la montée en puissance des Forces armées béninoises.

A travers son soutien au Bénin dans le cadre de lutte contre le terrorisme, l'armée belge intervient dans divers domaines. Notamment, la formation des forces spéciales, le renseignement, l'analyse des données et la communication. Une dynamique que la Belgique s'engage à poursuivre aux côtés du Bénin.

Il faut rappeler que cette visite du chef de l'armée belge fait suite à celle du chef d'Etat-major des armées françaises, le général d'armée Thierry Burkhard.

Précédemment reçu par son homologue béninois, il a évoqué le partenariat militaire unissant l'armée française et celle béninoise. Les échanges ont également porté sur les perspectives du volet formation.

Jacob Y.
La rédaction



SIGNATURE DE CONVENTION AVEC LA HAAC

FIRST AFRIQUE TV OFFICIALISE SON EXISTANCE AU BÉNIN



First Afrique Tv et 45 autres médias en ligne au Bénin ont signé la convention d'autorisation avec la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC). La cérémonie s'est déroulée le mercredi 13 décembre 2023 au siège de l'institution à Cotonou.

La chaîne de télévision en ligne, First Afrique Tv, fait désormais partie des médias officiellement

reconnus au Bénin.

Ce 13 décembre 2023, elle a reçu l'agrément de l'organe de régulation des médias. C'est à la faveur d'une cérémonie présidée par le président de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), Rémi Prosper Moretti.

Avant de procéder à la signature de ladite convention, le président

de l'institution a rappelé que les médias signataires ont été retenus après un processus bien suivi.

« Après un suivi sur la période d'un mois, les différents sites sélectionnés fournissant les services de communication audiovisuelle et de la presse écrite destinés au public, la HAAC a retenu 46 promoteurs ayant satisfait aux exigences techniques de

fonctionnement régulier de leurs sites », a informé Rémi Prosper Moretti. Satisfait de l'aboutissement de ce processus, le président de la HAAC a néanmoins exhorté les promoteurs à assumer pleinement leurs responsabilités sociales. **« Je voudrais vous inviter au respect scrupuleux des dispositions contractuelles. J'appelle à votre sens d'éthique et de professionnalisme »,** a-t-il

FIRST AFRIQUE TV OFFICIALISE SON EXISTANCE AU BÉNIN

conseillé.

LE PROMOTEUR DE FIRST AFRIQUE TV RECONNAISSANT

Après avoir signé les documents avec le président de la Haac, le promoteur de First Afrique Tv, Wilfrid Kintossou, a exprimé sa reconnaissance à l'endroit des autorités de l'organe de régulation et toutes les personnes ayant contribué à cet aboutissement. **« Nous venons d'être acteurs d'un événement spécial avec la HAAC, et nous exprimons notre reconnaissance pour la signature de cette convention qui marque une étape cruciale dans notre parcours et témoigne de la collaboration fructueuse entre nos entreprises de média en ligne et les autorités de la régulation. Nous voudrions rassurer la HAAC, que nous sommes déjà au front et prêt à poursuivre nos objectifs communs. Nous souhaitons également remercier toutes les personnes impliquées dans ce processus, et qui ont travaillé sans relâche pour faire de cette convention une réalité. Leur dévouement et leur expertise ont été essentiels pour mener à bien ce projet**

», a confessé le Directeur général de First Afrique Tv.

Pour lui, la signature de cette convention marque le début d'un nouveau départ. **« La signature de cette convention avec la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication est une étape importante pour notre entreprise. Je suis reconnaissant de cette opportunité de collaboration pédagogique et participative, et très impatient de travailler ensemble à l'avenir »**, a fait savoir Wilfrid Kintossou.

Notons qu'en 2021, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication avait lancé un appel à candidatures pour la sélection des exploitants de sites internet fournissant des services de communication audiovisuelle et de presse écrite destinés au public.

Au terme du processus, 26 télévisions, 16 sites d'information et 4 radios, soit 46 médias en ligne, s'ajoutent désormais à la liste des organes de presse autorisés.

Jacob Y./La rédaction



LISTE DES MEDIAS EN	25	BLUEDIAMOND
LIGNE	TV	
CONVENTIONNES	26	LA SIRENE TV

TELEVISIONS

01	ESAE TV
02	SOLEIL LEVANT
03	FIRST AFRIQUE TV
04	ISN24TV
05	KULTU TV
06	HC2 TV
07	KDAARA TV
08	DAABAARU TV
09	NORD BENIN TV
10	MORID TV
11	GUERITE TV
12	MONDE
13	NATIONALE TV
14	KINGO TV
15	PLUSPRES TV
16	BLTV
17	CANARD DU NORD TV
18	PLANETE TERRE
19	A TERRE TV
20	BENIN ODD TV
21	BENIN WEB TV
22	ICONE TV
23	ALAFIA TV
24	LA VOIX DU ROUITIER TV
25	SPEEDLINE TV
26	ISMA STUDIO ECOLE

PRESSE ECRITE

27	LE PARAKOIS
28	LE BENINOIS LIBERE
29	AFRICAHO
30	24HEURES AU BENIN
31	L'EXPRESSION
32	MATIN LIBRE
33	LE JOURNAL DE NOTRE EPOQUE
34	LES 4 VERITES
35	L'INVESTIGATEUR DU JOUR
36	LA METEO
37	BANOUTO
38	INEWS AFRICA
39	LE POTENTIEL
40	BOULEVARD DES INFOS
41	LE LEADER BENIN
42	BENIN BEST NEWS

RADIOS

43	RADIO ESAE
44	ASSALAM
45	SOTA FM
46	ALLELUIA FM

CONACCE CHAPLAINS BÉNIN AU CHEVET DES SINISTRES



Le samedi 9 décembre 2023, une délégation de la CONACCE Chaplains Bénin a effectué une descente sur les lieux du drame survenu le 23 septembre 2023 à Sèmè-Kraké dans le département de l'Ouémé. Une occasion pour apporter son soutien aux victimes de l'incendie meurtrière et à leurs familles.

Conduite par le Coordonnateur général de la CONACCE Chaplains Bénin, la délégation composée d'une dizaine de

membres s'est rendue à Sèmè-Kraké les bras chargés de dons et les cœurs remplis de compassion. Mais avant de rencontrer les sinistrés, la délégation s'est d'abord entretenue avec le chef de l'arrondissement de Sèmè-Kraké. Avec lui, les responsables de la CONACCE Chaplains Bénin ont échangé sur l'objectif du déplacement et le bien-fondé de l'assistance apportée aux sinistrés. Un geste fortement salué par ce dernier.

Cap est ensuite mis sur les lieux du drame cau-

sé par l'incendie d'un dépôt d'essence le 23 septembre 2023. Sur place, la délégation a été accueillie par Cosme Agbodjele, résident de la localité et membre du Conseil Communal de Sèmè-Podji.

Dans une tonalité glaçante, il a reconstitué oralement les faits afin de permettre aux membres de la délégation de comprendre au mieux les circonstances du drame. Sur le site, l'impact des flammes dévastatrices est encore visible, la douleur lisible

sur les visages.

Très émus, les membres de la délégation sont allés à la rencontre des victimes et leurs familles. Près d'une centaine de personnes rassemblées pour la circonstance leur ont réservé un accueil chaleureux. Ceci en présence du roi de la localité, des autorités locales, des familles concernées etc.

Les bras chargés de vivres et les cœurs remplis d'amour, les membres de la délégation ont prié pour les

LA REINTEGRATION DU GABON A LA CEEAC ACTEE ?

sinistrés avant de procéder à la remise des lots aux familles. Ce geste a fortement touché les bénéficiaires qui n'ont pas caché leurs émotions. **« J'ai été vraiment surprise par ce geste d'amour de la CONACCE Chaplains. Je ne m'y attendais pas du tout. Que Dieu les bénisse »**, a déclaré Clémence Lakognon, sinistrée.

Même sentiment du côté de Georges Agossou, chef du village Globo Centre.

« Ce n'est pas tout le monde qui fait ce genre de geste. Même si ce n'est pas grand-chose, ça compte beaucoup pour les victimes. Donc, je me réjouis tellement », dit-il.

Pour Mme Léocadie Awounou, porte-parole de la délégation ; c'est un geste qui entre dans le cadre des actions humanitaires de la CONACCE Chaplains Bénin. Selon ses explications, la présence à Sèmè-Kraké de ladite structure témoigne de son amour pour les victimes et leurs familles. Ce qui pourrait apaiser leurs cœurs et

compatir à leur douleur.

La délégation s'est réjouie de l'accueil qui lui a été réservé et l'état moral des sinistrés.

Pour elle, Dieu est au rendez-vous et toute la gloire lui est donnée.

Jacob Y.
La Rédaction

SÈMÈ-KRAKÉ
09-12-2023

FIRST AFRIQUE

Léocadie AWOUNOU

Porte-parole de la délégation CONACCE Chaplains



LE BENIN ET LE MAROC TOUJOURS EN PHASE

Le Bénin et le Maroc renforcent leur coopération. Lors d'un entretien téléphonique en date du mardi 12 décembre 2023, Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger et son homologue béninois, Olushegun Adjadi Bakari, en ont mis une nouvelle couche.

Les relations bilatérales entre le Bénin et le Maroc sont au beau fixe. Récemment, le ministre béninois des Affaires étrangères a réitéré le soutien de la République du Bénin à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc, et réaffirmé l'appui de son pays à l'Initiative d'Autonomie présentée par le Maroc, comme seule solution crédible et réaliste à la résolution du différend régional autour du Sahara.

A cet égard, Olushegun Adjadi Bakari a rassuré Nasser Bourita que dans le cadre de la révision de la carte diplomatique et consulaire, il plaiderait pour l'établissement par le Bénin d'un point de présence consulaire



dans la ville de Laâyoune au Sahara marocain.

De même, il a informé qu'il effectuera une mission à Dakhla, à l'effet, notamment, de constater l'essor économique et social que connaît cette région et de nouer des partenariats sur place. Les deux ministres ont, par ailleurs, convenu de tenir la 7e Commission mixte de Coopération maroco-béninoise à Cotonou, au début de l'année 2024.

Dans ce cadre, ils se sont félicités de la bonne préparation de ce ren-

dez-vous, marqué notamment par la finalisation des accords et mémorandums dans plusieurs domaines de coopération, traduisant la volonté des deux pays d'insuffler une nouvelle dynamique aux excellentes relations qu'ils entretiennent déjà, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

De son côté, Nasser Bourita, soulignant l'importance de la dimension humaine, a

informé son homologue béninois de la décision d'augmenter le nombre des bourses de formation de cadres béninois au Maroc. Il a également porté à sa connaissance que, dans le cadre de la facilitation de la libre circulation des personnes entre les deux pays, le Maroc examinera avec toute l'attention requise l'exemption de visas pour les ressortissants béninois titulaires de passeports ordinaires.

Séverin A.
La Rédaction

L'APDM SOULAGE LES PRISONNIERS BENINOIS

L'Association des Professionnels de la Distribution des Dispositifs Médicaux (APDM) au Bénin a fait don de consommables médicaux à l'Agence Pénitentiaire du Bénin (APB). La cérémonie de remise officielle a eu lieu le jeudi 14 décembre 2023 à la prison civile de Cotonou.

Une fois encore, l'Association des Professionnels de la Distribution des Dispositifs Médicaux (APDM-Bénin) fait œuvre utile. Cette fois-ci, sa générosité est allée vers les pensionnaires des maisons d'arrêt du Bénin.

Selon le Dr Marius Allosogbé, vice-président de l'Association, à travers ce présent, l'APDM vise à assurer les premiers soins des pensionnaires des maisons d'arrêt avant leurs transferts vers les hôpitaux, au besoin. Au-delà d'un simple geste, l'association vient ainsi en appui aux actions du Gouvernement au profit des pensionnaires des maisons d'arrêt au Bénin.

Ce geste marque également le début d'un partenariat avec chaque maison d'arrêt visant à satisfaire tous les besoins nécessaires des pensionnaires incarcé-

rés. **« Nous devons soutenir nos frères privés de liberté. L'État fait ce qu'il peut, mais nous devons l'appuyer. Il ne peut tout faire. L'État, c'est nous tous... Nous voulons être des partenaires sûrs de l'APB »,** a-il confié.

Touchée par l'action de l'Association, la directrice de la santé, de l'alimentation et du transport de l'APB a exprimé la reconnaissance de sa structure à l'endroit de l'APDM pour cette donation constituée des consommables médicaux.

À en croire Salwaa Imo-

rou, ce don vient renforcer les dispositions déjà prises par l'Agence qui, depuis trois ans, s'est inscrite dans la logique du renouvellement de son plateau.

Rappelons que l'APDM-Bénin est une association reconnue au Bénin à travers ses diverses actions sociales. Elle fait des dons de consommables médicaux et produits pharmaceutiques à l'endroit des plus démunis, défavorisés afin de leur assurer des soins de qualité.

A.K.S./ La rédaction



LES FORMALITÉS DU HADJ 2024 LANCÉES AU BENIN



La cérémonie du lancement officiel du Hadj 2024 a eu lieu le mardi 12 décembre 2023.

Présidée par Olushegun Adjadi Bakari, Ministre des Affaires étrangères et Président du Comité d'Orientation et de Supervision du Hadj, cette rencontre importante a connu la présence de plusieurs

autorités politico-administratives et religieuses.

Les candidats à la Mecque 2024 sont fixés sur leur sort. Pour participer au Hadj 2024, chaque pèlerin béninois devra déboursier trois millions cinq cent mille (3.500.000) francs CFA.

Ce montant, presque identique à celui de

l'édition précédente, est fixé pour permettre au plus grand nombre de Béninois d'accomplir ce pilier essentiel dans la vie de tout musulman, et d'améliorer leurs conditions de participation. C'est le ministre Olushegun Adjadi Bakari, Président du Comité d'Orientation et de Supervision (COS) du Hadj qui a donné ces informations au cours de la céré-

monie de lancement intervenue il y a quelques jours seulement à Cotonou.

Pour l'édition 2024, le Gouvernement béninois a sollicité un quota de 2.300 places auprès des autorités saoudiennes. Ce nombre étant extensible, le cas échéant.

L'objectif est de faciliter aux sociétés agréées la

LES FORMALITÉS DU HADJ 2024 LANCÉES AU BENIN

mobilisation des pèlerins en vue d'une meilleure participation au Hadj. La date de clôture des inscriptions sur la plateforme est fixée au 15 février 2024 et le COS Hadj n'accordera aucune rallonge à ce délai, selon le Ministre Bakari. Il a assuré que ces innovations participent de l'amélioration constante de l'image du Bénin à l'International.



Un objectif qui préoccupe le Gouvernement, en l'occurrence son Chef, le Président Patrice Talon.

A l'aune du bilan de l'édition précédente, la Directrice générale de l'Agence pour la Gestion des Officiels (AGLO), Ghislaine Mensah, a évoqué quelques défis à relever. Il s'agit, entre autres, de l'atteinte du quota fixé au Bénin et l'amélioration de la qualité des prestations aux pèlerins. Selon les informations données sur place, un chronogramme spécial de délivrance des passeports biométriques aux pèlerins est établi.



Séverin A
/La Rédaction

OUSMANE SONKO REINTEGRE LA LISTE ELECTORALE



Au Sénégal, un juge ordonne la réintégration d'Ousmane Sonko sur les listes électorales. Une décision qui relance la candidature à la Présidentielle de février 2024 de l'opposant au régime de Macky Sall, emprisonné.

En demandant la réintégration sur les listes électorales de l'opposant Ousmane Sonko, un juge sénégalais confirme le jugement rendu en octobre dernier et qui avait été cassé par la Cour Suprême, mi-novembre. Cette décision remet dans la

course l'opposant qui avait été radié des listes à la suite d'une condamnation à deux ans de prison en juin dans une affaire de mœurs. Il a jusqu'au 26 décembre 2023 pour déposer sa candidature et recueillir les parrainages.

UNE NOUVELLE
ACCUEILLIE DANS
LA LIESSE

Quelques supporters d'Ousmane Sonko rassemblés dans le tribunal ont accueilli cette nouvelle dans la liesse, scandant le nom de l'opposant. L'un des avocats

OUSMANE SONKO REINTEGRE LA LISTE ELECTORALE

d'Ousmane Sonko, Me Ciré Clédor Ly, affirme que l'État pourrait déposer un recours devant la Cour Suprême, mais que **« ce recours n'est pas suspensif »**.

« Le code électoral est très clair. Lorsque le juge rend sa décision, cette décision doit être immédiatement exécutée », assure-t-il.

En octobre 2023, après la décision du juge de Ziguinchor qui l'avait déjà remis en course, la Direction générale des élections (DGE), relevant du ministère de

l'Intérieur avait refusé de délivrer à l'opposant les fiches officielles qui lui permettraient de recueillir ses parrainages, une étape nécessaire au dépôt de candidature.

La commission électorale nationale avait pourtant alors demandé à la DGE de rétablir Ousmane Sonko sur les listes et de lui délivrer ces fiches de parrainages. La DGE avait opposé une fin de non-recevoir. Ousmane Sonko a été déclaré coupable le 1er juin de débauche de mineure et condamné à deux ans de prison

ferme. Ayant refusé de se présenter au procès, il a été condamné par contumace.

EN DÉTENTION
DEPUIS
JUILLET

L'opposant, emprisonné depuis fin juillet sous d'autres chefs d'inculpation, dont appel à l'insurrection, association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste et atteinte à la sûreté de l'État, dénonce ces affaires et les autres dans lesquelles il a été mis en cause comme des complots visant à l'écarter de

la Présidentielle.

Son discours souverainiste et panafricaniste, ses diatribes contre « la mafia d'État », les multinationales et l'emprise économique et politique exercée selon lui par l'ancienne puissance coloniale française lui valent une forte adhésion chez les moins de 20 ans qui représentent la moitié de la population. Ses détracteurs le considèrent de leur côté comme un agitateur incendiaire.

Séverin A.
La Rédaction



**First Afrique Tv
vous souhaite
une excellente semaine:
qu'elle soit remplie de
bonheur et de réussite !**

Service Commercial
+229 66 05 56 61

<https://firstafrique.tv.bj>

**F1RST AFRIQUE
TV**



F1RST AFRIQUE

TV

F1RST AFRIQUE

HEBDO N°0433 du 20 au 26 Nov 2023

Magazine

BÉNIN



**BANQUE ATLANTIQUE
SIGNE SON RETOUR
À KOUHOUNOU**

COOPÉRATION

BÉNIN - CHINE
LE PROJET "LA MARCHÉ
VERS LA LUMIÈRE" VOIT LE
JOUR

SÉNÉGAL

LA COUR DE JUSTICE
DE LA CEDEAO JUGE
OUSMANE SONKO
INÉLIGIBLE

BÉNIN

UN CENTRE D'INFORMA-
TION ET DE COOR-
DINATION DU WAPP
INAUGURE

F1RST AFRIQUE

HEBDO N°0434 du 27 Nov au 03 Déc 2023

Magazine

40^{ème}

ANNIVERSAIRE DE L'ONAUB



**VERS UN ORDRE
MODERNE, DYNAMIQUE,
FORT ET SOLIDAIRE**

FIRST AFRIQUE: Le vrai visage de l'information. Siret: 52824976600023 CMA-FRANCE

F1RST AFRIQUE

HEBDO N°0427 du 09 au 15 octobre 2023

Magazine

MODERNISATION DE L'AÉROPORT DE COTONOU



**BIENTÔT LA MISE EN PLACE
D'UN SERVICE SANITAIRE D'URGENCE**

40^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ONAUB

JCI PORTO-NOVO IMPACT

UNE SÉRIE D'ACTIVITÉS AU PROGRAMME DES FÊTES

RAÏSSA AMOUSSOU INVESTIT PRÉSIDENTE

F1RST AFRIQUE

Hebdomadaire d'Analyses, d'Investigations
et de Stratégies

Global Leader

Wilfrid KINTOSSOU

Directeur de Publication

Wilfrid KINTOSSOU

Rédacteur en Chef

Jacob YANTCHA

Secrétaire de Rédaction

Sévérin Adéwalé G

Rédaction

Jacob Yantcha

Sévérin Adéwalé O.

Wilfrid Kintossou

Audrey Kévine Segbo

Correction

Pascal HOUNKPATIN

Palette Graphique

First Afrique Prod

Editeur

FIRST AFRIQUE

N°Siret 528249766

RCS LILLE METROPOLE/France

Tél. +229 66055661 / 58242403

Email : direction@firstafrique.tv.bj

www.firstafrique.tv.bj

**Avec First Afrique Tv,
c'est l'Afrique qui gagne et
c'est l'actualité autrement.**

Parution N°0435
du 04 au 10 Déc 2023
www.firstafrique.tv.bj



1A

F1RST AFRIQUE

*L'intégrité est
essentielle pour la
réussite à long terme de
toute entreprise. Chez
nous, c'est une valeur
non-égociable !!!*



<https://firstafrique.tv/bj/>



+229 58 24 24 03

F1RST AFRIQUE